

Président : Philippe GERMAIN

Présents : Etienne GUICHARD, Jean-Claude LEBELTEL, Loïc PORCHER, Raymond HALAIS, Mathilde DEROYANT, Nicolas LEMOULAND, Christian BAUDRY, Henri AVRIL, Sandrine QUINTIN, André PÉPIN

Absentes : Laurence TIREL (donne procuration à Jean-Claude LEBELTEL), Rose-Marie BAUDRY (excusée), Anne-Marie MENARD

Secrétaire : Sandrine QUINTIN est désignée secrétaire de séance.

Compte-rendu de
la réunion du 27
novembre 2017

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion en date du 27 novembre 2017.

2018/001
COMMUNE
NOUVELLE
Compte-rendu sur
l'avancée de la
création de la
commune
nouvelle et mise
en place de
commissions

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la tenue d'un premier comité de pilotage le 05 février dernier. Celui-ci comprend les maires, adjoints et secrétaires de mairie, ainsi que la chargée de mission. Il en ressort que la délibération de création de la commune nouvelle devra être votée en juillet pour que l'arrêté préfectoral soit pris avant le 01 octobre, afin que l'intégration fiscale soit effective dès 2019. D'autre part, une charte sera rédigée pour définir les différentes modalités de gouvernance et d'organisation.

Concernant la concertation avec la population, une réunion publique commune va être organisée ainsi que des réunions dans chacune des communes. La population est également invitée à participer au choix du nom.

Un séminaire de travail sera organisé, au cours duquel un rappel réglementaire sera effectué, un élu d'une commune nouvelle viendra témoigner et des ateliers de travail par groupe sur la charte seront mis en place. D'autre part, 3 conseillers municipaux par commune sont sollicités afin de participer aux commissions suivantes :

- Finances / fiscalité
- Services communaux (adressage, CCAS, patrimoine, fonctionnement)
- Communication

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, prend acte de l'avancée du processus de création de la commune nouvelle et propose désigner pour les commissions suivantes :

- Finances / fiscalité : Etienne GUICHARD, Henri AVRIL, Raymond HALAIS
 - Services communaux (adressage, CCAS, patrimoine, fonctionnement) : Jean-Claude LEBELTEL, Sandrine QUINTIN, Anne-Marie MENARD, Mathilde DEROYANT (C.C.A.S.) et André PEPIN (patrimoine)
 - Communication : Loïc PORCHER, Christian BAUDRY, Nicolas LEMOULAND
-

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Etienne GUICHARD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Philippe GERMAIN, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- 1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		152 757.89		23 770.14		
Opérations de l'exercice	259 097.25	299 053.57	184 260.71	167 689.77		
TOTAUX	259 097.25	451 811.46	184 260.71	191 459.91	443 357.96	643 271.37
Résultats de clôture		192 714.21		7 199.20		199 913.41
Reste à réaliser			23 846.16		23 846.16	
TOTAUX CUMULES	259 097.25	451 811.46	218 106.87	191 459.91	467 204.12	643 271.37
RESULTATS DEFINITIFS		192 714.21	26 646.96			176 067.25
COMPTE ANNEXE LOTISSEMENT Résidence 3 Les Jardins de l'Étang						
Résultats reportés		66 036.65	258 579.40			
Opérations de l'exercice	274 687.25	269 149.78	268 835.40	308 579.40		
TOTAUX	274 687.25	335 186.43	527 414.80	308 579.40	802 102.05	643 765.83
Résultats de clôture		60 499.18	218 835.40		158 336.22	
COMPTE ANNEXE RESTAURANT						
Résultats reportés		1 000.00	23 097.71			
Opérations de l'exercice	9 940.23	22 206.92	12 269.78	22 102.19		
TOTAUX	9 940.23	23 206.92	35 367.49	22 102.19	45 307.72	45 309.11
Résultats de clôture		13 266.69	13 265.30			1.39
COMPTE ANNEXE ASSAINISSEMENT						
Résultats reportés		22 269.11		26 085.97		
Opérations de l'exercice	13 702.91	15 862.26	5 903.60	7 231.00		
TOTAUX	13 702.91	38 131.37	5 903.60	33 316.97	19 606.51	71 448.34
Résultats de clôture		24 428.46		27 413.37		51 841.83

- 2) constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au crédit d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- 3) reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- 4) arrête les résultats définitifs tels que résumés comme suit
- 5) adopte le compte administratif 2017, budget principal, budget assainissement et budget restaurant et le budget lotissement.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
Considérant la régularité des opérations,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Adopte le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**QUESTIONS
DIVERSES**

Monsieur le Maire fait état de son entrevue avec Frédéric BODET, responsable du SIG à COUESNON – MARCHES DE BRETAGNE, concernant la numérotation dans les villages. Cette question sera abordée lors travaux inhérents à la création de la commune nouvelle.

Monsieur le Maire indique qu'il a rencontré Monsieur Pascal MOULIN, directeur du service public rural de COUESNON – MARCHES DE BRETAGNE concernant l'aménagement des abords du lotissement la Cour Chalais. Une étude va être menée, afin d'envisager les travaux qui pourraient être réalisés.

TABLEAU DES DELIBERATIONS

- 2018/001 COMMUNE NOUVELLE : Compte-rendu sur l'avancée de la création de la commune nouvelle et mise en place de commissions
2018/002 FINANCES : Compte administratif 2017
2018/003 FINANCES : Compte de gestion 2017

Philippe GERMAIN		Mathilde DEROYANT	
Etienne GUICHARD		Nicolas LEMOULAND	
Jean-Claude LEBELTEL		Christian BAUDRY	
Loïc PORCHER		Henri AVRIL	
Raymond HALAIS		Sandrine QUINTIN	
Laurence TIREL		Rose-Marie BAUDRY	
Anne-Marie MENARD		André PÉPIN	